



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la Désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(5)/INF.6
10 septembre 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Cinquième session
Genève, 1^{er}-12 octobre 2001

**RAPPORT DU BUREAU DU COMITÉ DE LA SCIENCE
ET DE LA TECHNOLOGIE**

Note du secrétariat

I. INTRODUCTION

1. Dans sa décision 16/COP.3 portant sur le programme de travail du Comité de la science et de la technologie, la Conférence des Parties a demandé au secrétariat de faciliter la tenue d'au moins une réunion intersessions du Bureau du Comité afin d'examiner les décisions prises par la Conférence des Parties et d'autres questions connexes concernant les travaux du Comité, en particulier la planification et l'organisation de sa session suivante.
2. Conformément à cette décision, le secrétariat a organisé une réunion du Bureau du Comité à Genève (Suisse), les 14 et 15 août 2001. On trouvera à l'annexe I l'ordre du jour de cette réunion, à l'annexe II la liste des documents examinés et à l'annexe III la liste des participants.
3. Après l'ouverture de la réunion, le Président du Comité et les membres du secrétariat ont souhaité la bienvenue aux membres du Bureau du Comité et aux experts participant à la réunion. L'ordre du jour de la réunion du Bureau a été présenté et adopté.

**II. EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CINQUIÈME SESSION DU
COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, DU FICHIER
D'EXPERTS INDÉPENDANTS ET DU GUIDE RELATIF À LA
PRÉSENTATION DES RAPPORTS NATIONAUX**

Examen de l'ordre du jour de la cinquième session du Comité

4. Après examen de l'ordre du jour de la cinquième session du Comité, les membres du Bureau ont recommandé que le rapport du Comité sur les connaissances traditionnelles soit incorporé dans le rapport du Bureau qui serait présenté au Comité le 2 octobre 2001.

GE.01-64559 (F)

5. Par ailleurs, les membres du Bureau ont recommandé que l'après-midi du 2 octobre soit consacrée à un débat sur les moyens d'améliorer l'utilité et l'efficacité du Comité, ainsi qu'à l'étude de la question du fichier d'experts indépendants; le débat sur les questions se rapportant aux repères et indicateurs, à la révision du guide relatif à la présentation des rapports nationaux et aux connaissances traditionnelles devrait être reporté à la matinée du 3 octobre 2001.

6. Le secrétariat a informé les membres du Bureau que les modifications apportées à l'ordre du jour du Comité seraient proposées au moment où l'ordre du jour de la cinquième session de la Conférence des Parties serait examiné en vue de son adoption.

Examen du fichier d'experts indépendants

7. Le secrétariat a présenté la question de l'examen du fichier d'experts indépendants en faisant référence à la décision 15/COP.4. Il a signalé que plusieurs experts dont les noms avaient été proposés par les Parties n'avaient pas pu être intégrés dans le fichier parce que les Parties n'avaient pas suivi les voies diplomatiques officielles, ainsi qu'il avait été convenu dans des décisions antérieures.

8. Les membres du Bureau ont noté avec préoccupation que l'on continuait de compter plus d'hommes que de femmes parmi les experts et que certaines disciplines et la société civile n'étaient pas suffisamment représentées dans le fichier. Ils ont suggéré que les Parties veillent à ce que le fichier soit plus équilibré à l'avenir. Les membres du Bureau ont également mis l'accent sur la nécessité d'encourager les Parties à se conformer aux procédures convenues pour présenter de nouvelles candidatures d'experts en vue de leur inscription dans le fichier.

Révision du guide relatif à la présentation des rapports nationaux

9. Conformément à la décision 10/COP.4, le secrétariat a soumis un projet de révision du guide relatif à la présentation des rapports nationaux, qui est publié sous la cote ICCD/COP(5)/CST/5. Les membres du Bureau ont proposé d'apporter un certain nombre de modifications à ce document et le secrétariat en a pris acte. Il sera tenu compte des amendements en question dans les propositions de révision du guide.

III. RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL SUR LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE

10. Conformément à la décision 14/COP.4, le Président du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce a présenté le rapport du Groupe spécial, et les membres du Bureau ont fait un certain nombre d'observations. L'accent a été mis sur l'importance de l'intégration des travaux consacrés aux repères et indicateurs, ainsi qu'aux connaissances traditionnelles, dans les systèmes d'alerte précoce en matière de sécheresse et de sécurité alimentaire, de même que dans les systèmes de surveillance et d'évaluation de la désertification. Le Président du Groupe spécial a estimé qu'il y aurait lieu d'entreprendre des études pilotes dans différentes régions écologiques pour mettre à profit les résultats des travaux du Groupe spécial; d'autre part, le Président a jugé opportun que des experts procèdent à différentes études socioéconomiques sur les systèmes d'alerte précoce, qui seraient utiles à la société civile et aux gouvernementaux aux fins du processus décisionnel.

11. Les membres du Bureau ont pris acte avec satisfaction du rapport du Groupe spécial, et ont suggéré que les Parties l'examinent attentivement, car il contenait tous les éléments nécessaires pour traiter des questions relatives à la désertification et à la sécheresse. Les membres du Bureau ont estimé que le Groupe spécial s'était acquitté de son mandat de manière satisfaisante et ont décidé qu'il n'y avait plus d'autre tâche à lui confier.

12. Il a été noté que le rapport du Groupe spécial et les documents de travail présentés au cours de la réunion de ce dernier étaient de bonne qualité et contenaient des informations susceptibles d'intéresser les Parties; il serait donc bon de leur en faire part. Le secrétariat a été prié de se mettre en contact avec le Président du Groupe spécial pour veiller à ce que le rapport et les documents de travail soient publiés comme il convient et diffusés.

13. Les membres du Bureau ont estimé d'un commun accord que les Parties devraient envisager d'élaborer des stratégies en vue d'appliquer les approches des systèmes d'alerte précoce exposées dans le rapport du Groupe spécial, éventuellement dans le cadre d'une étude pilote entreprise dans plusieurs pays ou dans une région donnée, dans le but de tester ces approches.

IV. RAPPORT SUR LES REPÈRES ET INDICATEURS

14. Conformément à la décision 11/COP.4, des représentants de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) ont présenté un rapport sur les progrès accomplis en ce qui concerne une initiative sur les repères et indicateurs, qui est publié sous la cote ICCD/COP(5)/CST/7. Les membres du Bureau ont formulé un certain nombre d'observations sur ce rapport.

15. Le Bureau du Comité a pris acte du rapport et prié les représentants du CILSS et de l'OSS de présenter un rapport plus complet à la cinquième session du Comité, en tenant compte de certaines des questions soulevées par les membres du Bureau.

V. ÉVALUATION DU MILLÉNAIRE PORTANT SUR LES ÉCOSYSTÈMES

16. Conformément à la décision 18/COP.4, dans laquelle le secrétariat a été prié de suivre de près les activités de l'Évaluation du Millénaire portant sur les écosystèmes, un représentant de ce projet a été invité à présenter un exposé sur l'état d'avancement de l'Évaluation aux membres du Bureau.

17. Le Bureau a pris note avec satisfaction de l'exposé sur l'Évaluation et envisagé un certain nombre de tâches pour lesquelles une collaboration pourrait s'instaurer entre l'Évaluation du Millénaire portant sur les écosystèmes et le Comité, à savoir notamment: évaluer la dégradation des terres, en particulier aux niveaux national et local, sans négliger pour autant les niveaux mondial et inframondial, en vue de bien comprendre les rapports qui existent entre eux; développer les capacités institutionnelles et humaines orientées vers les questions qui ont trait à la Convention; mieux sensibiliser le public à l'existence et aux dispositions de la Convention; et intensifier la synergie entre les différentes conventions relatives à l'environnement. En particulier, les membres du Bureau ont pris note de la nécessité de répertorier les impacts au niveau local intéressant la Convention.

18. Les membres du Bureau ont recommandé que le Comité, en s'appuyant sur des mécanismes bien définis et applicables, continue de répertorier et de préciser les domaines de collaboration avec l'Évaluation du Millénaire portant sur les écosystèmes, au niveau national ou régional.

**VI. RÉALISATION D'UN PROJET PILOTE DE RÉSEAU
D'INSTITUTIONS, D'ORGANES ET D'EXPERTS SUR
LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES**

19. Conformément à la décision 12/COP.4, le document ICCD/COP(5)/CST/2 renfermant une proposition des autorités italiennes pour la réalisation d'un projet pilote de réseau d'institutions, d'organes et d'experts sur les connaissances traditionnelles a été présenté par le secrétariat, en l'absence de représentant du Gouvernement italien.

20. Le Bureau a pris acte de la proposition et autorisé le secrétariat à la transmettre au nom du Bureau du Comité aux groupes régionaux pour examen et prise en considération à la cinquième session du Comité.

VII. RECENSEMENT ET ÉVALUATION DES RÉSEAUX EXISTANTS

21. Conformément à la décision 13/COP.4, le Bureau a examiné le recensement et l'évaluation des réseaux existants qui visent à lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse. S'agissant du financement de la phase 2 du recensement et de l'évaluation, le secrétariat a constaté qu'en dépit de ses efforts, aucune contribution n'avait été reçue à ce jour de la part des Parties pour financer le budget de US\$ 655 000. Faute de ressources financières, le secrétariat n'avait pas été en mesure de conclure un contrat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

22. Le représentant du PNUE a exposé les résultats d'un bilan de la phase 1 du recensement et de l'évaluation des réseaux existants, établi par un organe indépendant.

23. Après avoir examiné ce bilan, les membres du Bureau ont estimé qu'il était positif puisque les objectifs de la phase 1 avaient été atteints. Le Bureau a également noté que les recommandations tendant à renforcer la phase 2, qui avaient été présentées dans le bilan, avaient été prises en compte dans le programme de cette deuxième phase.

24. En concertation avec les membres du consortium, le PNUE avait étudié les moyens de réduire le coût de la phase 2, notamment la possibilité de limiter le nombre proposé de pays pour la région de l'Afrique australe. Il a été noté qu'en ramenant de 18 à 10 le nombre de pays à inclure dans la phase 2, on économiserait près d'un tiers du projet de budget initial, ce qui porterait le budget total pour la phase 2 à US\$ 450 000 environ.

25. Le Bureau du Comité a prié le PNUE, au nom des membres du consortium, de présenter une proposition révisée au secrétariat d'ici le 27 août 2001. Le Bureau a recommandé que la Conférence des Parties examine la proposition révisée lors de sa cinquième session et a fortement encouragé les Parties à envisager de financer soit la proposition initiale présentée par le PNUE lors de la quatrième session de la Conférence des Parties, soit la proposition révisée, eu égard à l'importance de cette initiative pour la Convention.

VIII. ÉVALUATION DE LA DÉGRADATION DES TERRES ARIDES

26. Conformément à la décision 18/COP.4, le secrétariat a présenté un rapport sur l'état des activités relatives à l'Évaluation de la dégradation des terres arides (LADA), en faisant observer que le secrétariat du FEM avait fait part d'un certain nombre de préoccupations concernant une proposition soumise par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au titre d'un don de la catégorie B du Mécanisme de préparation des projets (PDF-B).

27. Le Bureau a pris acte du rapport du secrétariat, ainsi que des préoccupations exprimées par le secrétariat du FEM au sujet de la proposition PDF-B. Conscient de l'importance de l'initiative LADA, le Bureau a prié le secrétariat de mener des négociations avec la FAO et le PNUE afin de déterminer si ces organisations souhaitaient revoir la proposition PDF-B soumise au secrétariat du FEM; en cas de réponse positive, les membres du Bureau souhaitaient que le secrétariat collabore avec le secrétariat de l'Évaluation du Millénaire portant sur les écosystèmes, qui avait proposé d'entreprendre une évaluation des besoins ou une «analyse de l'écart», et mette au point des méthodes qui pourraient donner plus de poids à cette proposition. Prenant acte de l'importance de ces deux initiatives, à savoir le projet LADA et l'Évaluation du Millénaire portant sur les écosystèmes, le Bureau a demandé au secrétariat de tenir le Comité au courant des faits nouveaux qui surviendraient ultérieurement dans ce contexte.

IX. STRATÉGIES DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS

28. Conformément à la décision 16/COP.4, le document ICCD/COP(5)/CST/6 a été présenté par le secrétariat, qui a noté que deux rapports seulement avaient été soumis par les Parties ou d'autres organisations intéressées. Le secrétariat a manifesté son intention d'élaborer une série de questions sur la communication d'informations, pour faciliter le débat sur ce sujet lors de la cinquième session de la Conférence des Parties.

29. Le Bureau a pris acte de la synthèse préparée par le secrétariat, et a envisagé les raisons qui pourraient expliquer le faible taux de réponse, y compris la complexité du thème, ainsi que l'absence de stratégies et méthodes bien définies pour la soumission par les Parties de leurs réactions concernant les tâches convenues lors des réunions du Comité. Un certain nombre de solutions possibles ont été envisagées pour régler cette question: i) au moment où le programme de travail serait défini, à la session suivante de la Conférence des Parties, une demi-journée au moins devrait être réservée à l'examen des rapports de Parties sélectionnées sur la base de la représentation régionale; et ii) les Parties devraient envisager de publier ces rapports sous une forme appropriée à titre d'incitation supplémentaire, et dans le but d'échanger des informations.

X. PROGRAMME DE TRAVAIL FUTUR DU COMITÉ

30. Un certain nombre de suggestions concernant le programme de travail futur du Comité ont été examinées par le Bureau. Ces suggestions concernaient notamment la publication de documents de travail sur les systèmes d'alerte précoce en matière de sécheresse et de désertification; le lancement d'une étude pilote pour tester certains des instruments et méthodes répertoriés dans le rapport du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce; la mise au point de repères et d'indicateurs, en particulier d'indicateurs d'impact, à l'aide de méthodes semblables à celles actuellement employées par diverses organisations; la collaboration avec l'Évaluation du Millénaire portant sur les écosystèmes; la phase 2 du recensement et de l'évaluation des réseaux existants; et la poursuite des travaux sur la communication d'informations.

XI. PROGRAMME DE TRAVAIL À PLUS LONG TERME DU COMITÉ

31. Les membres du Bureau ont examiné un certain nombre de questions au titre de ce point, tout en faisant observer que le débat sur l'amélioration de l'utilité et de l'efficacité du Comité influencerait sur le programme de travail de ce dernier au cours des prochaines années. Les membres du Bureau ont souligné qu'il importait de concentrer les efforts du Comité sur les niveaux local et national, d'élaborer des méthodes pour répondre aux besoins de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et d'étudier des mécanismes qui permettraient d'instaurer une collaboration avec d'autres initiatives en matière d'environnement.

32. Le Bureau a recommandé que le Comité intensifie sa collaboration avec les organes scientifiques des autres conventions relatives à l'environnement, ainsi qu'avec les réseaux de programmation thématiques. Il a également été jugé nécessaire que le Comité poursuive l'examen de mécanismes visant à améliorer son fonctionnement.

XII. CONCLUSION

33. Les membres du Bureau ont prié le secrétariat de faire en sorte que l'actuel Président du Comité, ou l'un des vice-présidents, participe à la cinquième session de la Conférence des Parties afin de présenter le rapport du Bureau.

34. Le Président a dressé un bilan oral des deux journées de réunion du Bureau du Comité et a remercié les membres du Bureau, les experts invités et le secrétariat de leur contribution au succès de cette réunion.

Annexe I

ORDRE DU JOUR

**14 et 15 août 2001, Genève (Suisse)
Palais des Nations**

Mardi 14 août 2001

- | | |
|---------------------|--|
| 9 heures - 9 h 15 | Déclaration liminaire du Président du Comité de la science et de la technologie, M. Olanrewaju Smith |
| 9 h 15 - 9 h 30 | Allocution de bienvenue d'un représentant du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification |
| 9 h 30 - 9 h 45 | Adoption du programme de travail et de l'ordre du jour de la réunion du Bureau |
| 9 h 45 - 10 h 15 | Thème 1: Examen de l'ordre du jour de la cinquième session du Comité |
| 10 h 15 - 10 h 30 | Thème 2: Le fichier d'experts indépendants |
| 10 h 30 - 11 h 15 | Débat sur le thème 2: observations, remarques et échange de vues. Synthèse du Président |
| 11 h 30 - 12 heures | Thème 3: Recensement et évaluation des réseaux existants |
| 12 heures - 12 h 30 | Débat sur le thème 3: observations, remarques et échange de vues. Synthèse du Président |
| 14 heures - 14 h 30 | Thème 4: Rapport de la réunion du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce |
| 14 h 30 - 16 h 30 | Débat sur le thème 4: rapport de la réunion du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce: observations, remarques et échange de vues. Synthèse du Président |
| 16 h 45 - 17 h 15 | Thème 5: Rapport sur les connaissances traditionnelles |
| 17 h 15 - 18 heures | Débat sur le thème 5: rapport sur les connaissances traditionnelles: observations, remarques et échange de vues. Synthèse du Président |

Mercredi 15 août 2001

- | | |
|----------------------|--|
| 9 heures - 10 heures | Thème 6: Rapport sur les repères et indicateurs
Débat sur le thème 6: observations, remarques et échange de vues. Synthèse du Président |
|----------------------|--|

10 heures - 11 heures	Évaluation du Millénaire portant sur les écosystèmes: présentation et débat
11 h 15 - 12 h 30	Thème 7: Débat sur le programme de travail futur du Comité dans le cadre de la Convention sur la lutte contre la désertification
14 heures - 14 h 30	Débat sur le thème 7: observations, remarques et échange de vues. Synthèse du Président
14 h 30 - 15 heures	Thème 8: Réflexion sur la nature et l'orientation générale du programme du Comité pour les années à venir
15 heures - 15 h 30	Débat sur le thème 8
15 h 45 - 17 h 30	Poursuite du débat sur le thème 8: observations, remarques et échange de vues. Synthèse du Président
17 h 30 - 18 heures	Clôture de la réunion

Annexe II

LISTE DE DOCUMENTS

1. ICCD/COP(5)/CST/1: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
2. ICCD/COP(5)/CST/2: Proposition du Gouvernement italien pour la réalisation d'un projet pilote de réseau d'institutions, d'organes et d'experts sur les connaissances traditionnelles
3. Recensement et évaluation des réseaux, institutions, organismes et organes existants: bilan sur les documents de la phase 1
4. ICCD/COP(5)/CST/4: Systèmes d'alerte précoce: Rapport du Groupe spécial
5. ICCD/COP(5)/CST/5: Proposition sur la façon de réviser le guide relatif à la présentation des rapports nationaux en vue d'aider les Parties à mieux tenir compte des activités des communautés et des institutions scientifiques dans leurs rapports
6. ICCD/COP(5)/CST/6: Synthèse des stratégies de communication d'informations et de leur utilisation en vue de susciter les meilleures pratiques de lutte contre la désertification et d'atténuation de la sécheresse
7. ICCD/COP(5)/CST/7: Repères et indicateurs: rapport de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) sur la surveillance et l'évaluation des indicateurs d'impact et d'exécution pour les programmes de lutte contre la désertification
8. ICCD/COP(5)/5 et Add.1: Comité de la science et de la technologie: tenue du fichier d'experts
9. ICCD/COP(5)/INF.7: Évaluation de la dégradation des terres arides (LADA); Évaluation du Millénaire portant sur les écosystèmes (MEA); renforcement de la capacité de gérer les écosystèmes de manière durable pour assurer le bien-être de l'humanité; et recensement des besoins des utilisateurs
10. ICCD/COP(5)/3/Add.2: Synthèse sur l'amélioration de l'utilité et de l'efficacité du Comité de la science et de la technologie

Annexe III

LISTE DES PARTICIPANTS

1. M. Olanrewaju B. Smith, Président du Comité de la science et de la technologie, Canada
2. M. Mebrahtu Iyassu, Vice-Président du Comité de la science et de la technologie, Érythrée
3. M. Enrique Ochoa, troisième secrétaire, Mission permanente du Mexique auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
4. M. John Ehrmann, Évaluation du Millénaire portant sur les écosystèmes, États-Unis d'Amérique
5. M. Kazuhiko Takeuchi, Président du Groupe spécial sur les systèmes d'alerte précoce, Japon
6. M. Youssef Brahim, Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), Tunisie
7. M. François Tapsoba, Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), Burkina Faso
8. M. Timo Maukonen, représentant du PNUE, Kenya
9. M. Ahmed Cissoko, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
10. M^{me} Jan Sheltinga, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
